

L'accompagnement administratif et juridique

Un problème administratif ?

Un point de droit à éclaircir ?

Une procédure juridique à engager ?

Dans chacun de nos lieux d'intervention,
un **responsable de permanence**
vous accueille lors d'un **premier entretien de 30 mn** au cours duquel il vous propose :

une **analyse globale**
de votre situation

une **écoute attentive**
de votre problématique



Proposition d'une solution immédiate :

- rédaction de courriers sur place
- assistance administrative
- consultation d'un avocat si nécessaire

et/ou

Accompagnement personnalisé au-delà de la permanence :

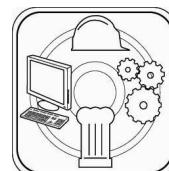
- Élaboration avec vous d'un plan d'action et de soutien dans vos démarches
- Contacts avec les organismes concernés, orientation vers nos partenaires (avocats, assistantes sociales...)

FAMILLE



« À qui puis-je m'adresser en cas de conflits familiaux ? »

TRAVAIL



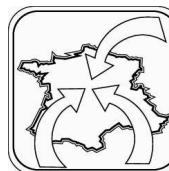
« J'ai été licencié de manière abusive. Quels sont mes droits ? »

LOGEMENT



« Mon propriétaire veut me faire quitter mon logement. Dans quelles conditions est-ce possible ? »

ÉTRANGERS



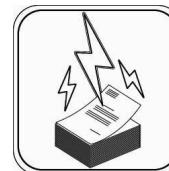
« Quelles démarches dois-je faire pour obtenir des papiers ? »

CONSOMMATION



« Je suis submergée par mes charges et les crédits. Comment en sortir ? »

DOSSIERS ADMINISTRATIFS



« CAF, Sécurité Sociale, Pôle emploi : qui peut m'aider à m'y retrouver ? »

Le relais local

Un projet en tête ?

Une expérience à partager ?

Envie de s'informer ?

Ou juste besoin de rencontrer l'autre ?

Rencontrer, échanger, partager : voilà tout ce que nous pouvons faire ensemble au sein de nos relais locaux.

Groupement d'adhérents au niveau local, cet espace se veut créatif et dynamique, plein de vos richesses et de vos idées.

Mener des actions qui vous ressemblent et nous rassemblent est l'essence même du relais local.

Ce lieu de solidarité vous est dédié et sera ce que nous déciderons d'en faire ensemble !



Association
Nouvelles Voies

4, avenue Robert Schuman
92360 MEUDON LA FORÊT

Tel. : 01 46 30 56 10

Fax : 01 73 79 20 75

Site : www.nouvellesvoies.org

Courriel : contact@nouvellesvoies.org

En devenant adhérent de

Nouvelles Voies, vous pourrez :

- Soutenir l'Association et le service d'Accompagnement Administratif et Juridique
- Participer à l'autonomie et au développement de ses actions
- Participer à un **relais local** de l'Association
- Participer à l'élaboration et à la mise en place de son **projet** associatif et de ses activités
- Participer aux **événements** proposés par l'Association (rencontres, repas, concerts, théâtre...)
- Participer à l'**Assemblée Générale** annuelle
- Après 1 an d'adhésion, être **éligible** au Conseil d'Administration et prendre part aux votes et aux décisions

Les permanences **Nouvelles Voies** Hauts de Seine, Val de Marne et Paris

75

PARIS

Restaurant Tout Autre Chose
01 45 26 17 48

92

ASNIÈRES

Centre socioculturel,
Yannick Noah
01 41 11 02 22

Maison des Loisirs
et de la Culture
01 47 98 00 05

Point d'Accès au Droit
01 41 11 68 15

CLAMART

Centre socioculturel
du Pavé Blanc
01 46 01 71 50

CLICHY

Centre APA Fournier
01 55 92 96 19

Antenne de **COURBEVOIE**
01 43 33 78 68

NANTERRE

Centre social La Traverse
01 47 24 74 16

Centre social Les Canibouts
01 47 82 54 18

Centre Social des Acacias
01 47 29 13 12

Mairie de quartier du
Mont Valérien
01 41 38 37 10

Mairie de quartier du Parc
01 55 91 96 40

SCEAUX

Centre social Les Blagis
01 41 87 06 10

94

CHEVILLY LA RUE

Maison Pour Tous
01 46 86 11 30

CRÉTEIL

Centre social Kennedy
01 43 77 52 99

Centre social
Les Petits Prés Sablières
01 42 07 01 38

La Maison des Solidarités
01 43 77 62 73

FRESNES

Centre socioculturel Avara
01 43 50 93 09

L'HAÿ LES ROSES (antenne)
01 49 78 72 97

VILLEJUIF

Salle 12 HB
Hauts de Bruyère
01 47 26 52 79
06 89 89 67 32

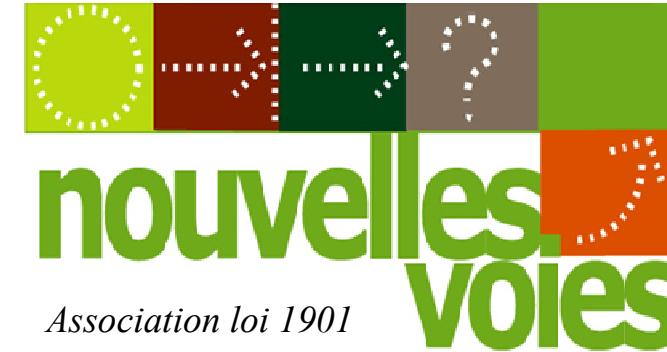
Structure ouverte
Alexandre Dumas
01 46 78 47 40

VITRY SUR SEINE

Centre social
Les Portes du Midi,
01 46 80 32 96

L'association **Nouvelles Voies**
est aussi présente dans le 78 et le 91

Nos partenaires



Accompagnement administratif et juridique

Actions collectives Renforcement du lien social



Se défendre est un droit pour tous
Facile à dire mais comment faire ?